

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE AUX AFFAIRES ÉDUCATIVES CHARGÉ OU CHARGÉE DE PROJET EN ÉCOLOGISATION

DIRECTION DES AFFAIRES ÉDUCATIVES

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue et de services aux entreprises, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de technologies de l'information, de recherche, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

La Fédération des cégeps est à la recherche d'une personne pour combler le poste de conseiller ou conseillère aux affaires éducatives, chargé ou chargée de projet en écologisation.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la directrice des affaires éducatives et sous la supervision de la coordonnatrice aux affaires étudiantes, cette professionnelle ou ce professionnel travaillera principalement à la réalisation du Plan d'action pour l'écologisation du réseau des cégeps 2022-2024.

La personne sélectionnée assumera les principales responsabilités suivantes :

- Agir à titre d'expert conseil à la Fédération des cégeps pour les questions relatives au développement durable et à l'écologisation
- Réaliser les activités prévues au plan d'action, en collaboration avec les membres des instances fédératives et les partenaires pertinents
- Collaborer au réseautage avec les partenaires et les organismes œuvrant en matière de développement durable, d'écologisation et d'éducation relative à l'environnement
- Effectuer une veille stratégique sur les enjeux relatifs au développement durable et à l'écologisation, contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques au niveau collégial
- S'assurer de la mise à jour du plan d'action, des suivis requis pour sa réalisation et du maintien des actions mises en place
- Soutenir les travaux du comité sur l'écologisation du réseau collégial

Le conseiller ou la conseillère assumera aussi les fonctions suivantes afin de contribuer à la réflexion et à la concertation sur différents enjeux portés par les affaires étudiantes :

- Mener des études et des recherches
- Rédiger des comptes-rendus, des lettres, des avis et des mémoires
- Apporter son soutien professionnel à des comités de travail
- Contribuer à l'organisation d'événements spécifiques liés à des instances fédératives
- Apporter tout soutien requis aux dossiers de la direction des affaires éducatives

QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat dans un domaine approprié à l'emploi
- Certificat ou diplôme de deuxième cycle en environnement ou en développement durable, un atout
- Trois années d'expérience pertinente
- Connaissances démontrées des enjeux liés au développement durable
- Expérience en planification et en facilitation de rencontres
- Connaissance de l'enseignement collégial, un atout
- Expérience en gestion de projets, un atout
- Maîtrise des outils de la suite MS 365 et ouverture à utiliser d'autres outils collaboratifs

PROFIL RECHERCHÉ

- Autonomie, initiative et sens de l'organisation
- Habiletés relationnelles, communicationnelles et d'animation
- Grande capacité à travailler en équipe
- Rigueur et sens des responsabilités
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité d'introspection
- Excellente maîtrise du français, parlé et écrit
- Connaissance de l'anglais
- Disponibilité pour des déplacements occasionnels

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Lieu de travail : en mode hybride (Montréal)
- Poste à temps plein (35 heures par semaine)
- Contrat jusqu'au 30 juin 2024, avec possibilité de prolongation
- Possibilité de prêt de services
- Salaire annuel de 51 776 \$ à 95 011 \$, selon la scolarité et l'expérience
- Entrée en fonction : 15 août 2022

LES AVANTAGES

- Un programme d'avantages sociaux et régime de retraite (RREGOP de Retraite Québec)
- Vingt (20) jours de vacances annuelles après un an
- Deux (2) jours de congés pour raison personnelles par année de référence
- Congés compensatoires octroyés annuellement
- Deux semaines de congés payés durant la période des fêtes
- Un horaire d'été
- Une généreuse couverture d'assurances collectives
- Différents programmes, notamment : perfectionnement, conciliation travail-famille, aide aux employés et montant forfaitaire pour le remboursement de certains frais associés à des dépenses relatives à l'activité physique et aux soins de santé
- Accès facile en transport en commun

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, ainsi qu'une lettre expliquant votre intérêt **d'ici le 21 juin 2022**, à l'adresse suivante : [Conseiller ou conseillère aux affaires éducatives - chargé ou chargée de projet en écologisation - Fédération des cégeps - Emploi Cégep \(emploicegep.qc.ca\)](mailto:Conseiller_ou_conseillère_aux_affaires_éducatives_-_chargé_ou_chargée_de_projet_en_écologisation_-_Fédération_des_cégeps_-_Emploi_Cégep@emploicegep.qc.ca)

Les tests et les entrevues auront lieu en visioconférence, sur la plateforme Zoom, **le 29 juin 2022**

Veuillez noter que seules les personnes dont la candidature sera retenue seront jointes par la Fédération des cégeps.